

Délibération n°2026-029

COMMUNE DE STEENE

L'an deux mille **vingt - six**, le **dix-sept avril à dix-huit heures**, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence, de Monsieur Alain DAVROUX, Maire

Nb des Membres

En exercice	Présents
-------------	----------

15	11
----	----

Date de

Convocation	Affichage
-------------	-----------

13/04/2026	13/04/2026
------------	------------

Présents :

MM. Alain DAVROUX, Benjamin DENOYELLE, Patricia DOUAY, Samuel DEGEZELLE, Edith DEWAELE, Laurent DEBRUYNE, Marianne DRIEUX, Guillaume TOURILLON, Jérémy POY, Nathan MARY, Céline CALESSE

Procuration : MM. Maryse DEVROE donne pouvoir à Nathan MARY, Stéphanie VANBOSSSEL donne pouvoir à Benjamin DENOYELLE, Pierre DELBAERE donne pouvoir à Samuel DEGEZELLE

Excusé :

Absent : Estelle ACHTE

Secrétaire de Séance : Guillaume TOURILLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE STEENE

SUBVENTIONS ACCORDEES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2026

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal le vote des subventions accordées aux associations pour l'année 2026.

ASSOCIATIONS STEENOISES	14 175.00 €
APE Emile Zola	0.0 €
APE Pierre Dewaele	0.00 €
Ascendanse	500.00 €
CATM Steene	850.00 €
Club de Steenbourg	1 200.00 €
Football Club de Steene	3 200.00 €
Paroisse steenoise	200.00 €
Steene Détente	0.00 €
Steene Théâtre	650.00 €
ROSA	0.00 €
Steene Feest	0.00 €
Au rythme de vos pas de Steene	375.00 €
AnimSteene	7 000.00 €
Crick Crock Family Music	0.00 €
Steenesse Country Dancers	0.00 €
La Maison pour tous	200.00 €
Vie Sauvegarde et Promotion du Patrimoine de Steene	0.00 €

ASSOCIATIONS NON STEENOISES	910.00 €
Amicale des personnels territoriaux de la CCHF	660.00 €
Les retables de Flandre	100.00 €
La Flandre Verdoyante et fleurie	150.00 €

COOPERATIVES SCOLAIRES	2 250.00 €
Coopérative Ecole Emile Zola	1 250.00 €
Coopérative Ecole Pierre Dewaele	1 000.00 €

ASSOCIATIONS RATTACHEES A L'EDUCATION NATIONALE	
USEP	150.00 €
D.D.E.N.	50.00 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	17 535.00 €

Les crédits sont inscrits au budget primitif de l'année 2026 à l'article 65748 « subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé ».

Madame Estelle ACHTE et Monsieur Laurent DEBRUYNE, membres du club de football de Steene se sont abstenus de voter sur la subvention versée au FC Steene.

Madame Céline CALESSE, membre du bureau Ascendance, s'est abstenue de voter sur la subvention versée à son association.

Monsieur Jeremy POY, Président d'AnimSteene, s'est abstenu de voter sur la subvention versée à son association.

Madame Edith DEWAELE, Présidente de la Maison pour tous, s'est abstenue de voter sur la subvention versée à son association.

Au vu des résultats des votes, avec 14 voix pour, le Conseil Municipal approuve le versement du total des subventions soit la somme de 17 535.00 €.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an usdits. Ont signé au registre les membres présents et représentés. Pour extrait certifié conforme par Monsieur le Maire.

Nombre de suffrages exprimés :
Votes pour : 14
Votes contre : 0
Abstention : 0

Acte certifié exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture

le **20/04/2026**

et publication,

le **20/04/2026**

ou notification

du